

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 AVRIL 2019

GRAND PRIX CHARLES-HENRI BESNARD

Défi lancé aux jeunes talents qui innovent dans l'art de bâtir !

Le Mécénat Besnard de Quelen relance le **Grand Prix Charles-Henri Besnard** qui récompense **l'innovation dans l'art de bâtir**. Pour cette édition 2019, le projet lauréat se verra remettre une dotation de **50 000 €** destinée à financer sa réalisation.

Le concours est ouvert aux **étudiants de moins de 35 ans et aux entreprises de moins de 5 ans** œuvrant individuellement ou en équipe. Les candidats sont invités à présenter un produit, un service, un procédé innovant dans le domaine de la construction et de l'architecture. Le critère principal d'évaluation porte sur **l'intensité et l'objet de l'innovation**. Les projets devront être accompagnés de la présentation du modèle économique et de son potentiel de développement. Le jury, présidé par Jean-Sébastien Villefort, professeur du Cnam, titulaire de la chaire Construction durable, **est composé d'experts** issus de domaines variés.

Les candidatures sont gratuites et ouvertes du **15 mars au 15 juin 2019**. Aucune condition de nationalité ni de diplôme n'est requise. Les candidats retenus défendront leur projet devant le jury d'audition le 2 octobre 2019. La remise du Grand Prix Charles-Henri Besnard aura lieu le 4 décembre 2019 au Conservatoire national des arts et métiers.

Créé en 1980, le Grand Prix Charles-Henri Besnard a pour mission **d'accroître la créativité et de stimuler l'innovation** dans la construction et l'architecture. Il est décerné par la Fondation du Cnam, fondation de type universitaire rattachée à l'établissement public du Conservatoire national des arts et métiers, qui assure la gestion du legs testamentaire Besnard de Quelen.

Pour en savoir plus : www.besnarddequelen.fr

Fondation du Cnam – 292 rue Saint-Martin – 75141 Paris cedex 03

Contact Grand Prix Charles-Henri Besnard : prix.besnard-quelen@cnam.fr

Contact presse : Amélie Zanetti, amelie.zanetti@lecnam.net, 01 53 01 82 77